

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



COMMERCES

Un premier bilan commercial positif

Les premiers outils pour revitaliser le Coeur de Ville portent leurs fruits

Mis en ligne le 07 mars 2017

2016 aura vu bon nombre d'actions

concrètes en faveur du commerce :

- > le [manager de centre-ville](#) est désormais l'interlocuteur privilégié des commerçants pour recueillir leurs demandes et leurs projets ;
- > l'aide à l'immobilier pour l'installation de nouveaux commerçants a été lancée avec la Communauté d'Agglomération ;
- > le lancement du service numérique [Whoosh](#) permet aux Soissonnais de stationner plus facilement.

Vous le savez, la municipalité a également instauré le [droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux](#). Ce droit de préemption n'est pas là pour contrarier les commerçants ou les empêcher de vendre leurs biens ; mais pour maintenir, en centre-ville et dans certains secteurs stratégiques, la diversité et la qualité des activités commerciales et artisanales.

Dans le même temps, parce que c'est une réalité, il fallait inciter les propriétaires de murs, qui louent parfois leurs locaux à des tarifs excessifs, à faire des efforts sur le montant des loyers pour permettre une remise sur le marché rapide de ces biens. C'est l'objet de la mise en place d'une taxation sur les friches commerciales.

Ces dispositifs commencent à porter leurs fruits, loin des polémiques. Ainsi, on commence à enregistrer en ce début d'année 2017 plusieurs ouvertures de boutiques dans le [Coeur de Ville](#). Très prochainement, l'Office du Commerce et de l'Artisanat ouvrira ses portes dans la rue du collège afin d'accompagner au mieux les porteurs de projets dans leur installation en [Coeur de Ville](#) de Soissons.



RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

